



Un élève de CE1 sur deux a des "difficultés" en calcul mental, selon Blanquer

Paris, 14 oct. 2018 (AFP) -

Près d'un élève de CE1 sur deux a des "difficultés" en calcul mental, affirme le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer dans un entretien à 20 Minutes où il livre les premiers résultats des évaluations controversées menées dans les écoles.

Très critiquées par les syndicats d'enseignants, ces évaluations en français et en mathématiques ont été lancées le 17 septembre pour plus de 1,6 million d'élèves de CP et CE1.

Selon des résultats provisoires, "23% des élèves en début de CP ont des difficultés à reconnaître les lettres et le son qu'elles produisent" et "8% ont des difficultés à reconnaître les nombres dictés", indique le ministre au quotidien gratuit, dans un entretien diffusé dimanche.

"Concernant les élèves en début de CE1, 30% lisent moins de 30 mots par minute, alors que l'objectif national est de 50 mots. Un élève sur deux (49%) a des difficultés en calcul mental et 47% ont des soucis pour résoudre des problèmes", poursuit M. Blanquer.

Pour le ministre, des "difficultés sociales et familiales peuvent expliquer certains retards, notamment dans le langage". "C'est à l'école d'apporter à cet enfant ce que sa famille n'a pas pu lui donner. On ne doit laisser aucun élève de côté", argue-t-il.

Répondant aux reproches de certains syndicats sur l'efficacité de ces tests et le risque qu'ils stressent les écoliers, le ministre assure qu'ils sont "un levier pour leur réussite". "Ils n'ont pas été créés pour faire échouer les élèves, mais dans un esprit de bienveillance", insiste M. Blanquer. Ne pas répondre à toutes les questions n'est "pas un signe d'échec", affirme-t-il.

Le ministre de l'Education présente par ailleurs lundi au conseil supérieur de l'Education un projet de loi, qui vise notamment à rendre la scolarité obligatoire dès l'âge de trois ans à la rentrée 2019, contre six actuellement.

Selon M. Blanquer, cela "va mettre l'accent sur l'école maternelle et sur l'acquisition du langage. La réforme de la formation initiale des enseignants (également prévue par le projet de loi, ndlr) va nous permettre aussi de renforcer leurs compétences".

asl/jt/swi

Afp le 14 oct. 18 à 19 25.